

UNE SEMAINE EN HAITI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1248 18 iuillet 2016

- Divers secteurs prônent une action concertée pour faire face à l'ampleur de l'insécurité
- Une quarantaine de partis soumettent des rapports de dépenses au Conseil électoral
- Nouvelle convocation en assemblée nationale autour du mandat de Privert
- Une université populaire d'été, à Montrouis, sur l'économie sociale et solidaire

>> Divers secteurs prônent une action concertée pour faire face à l'ampleur de l'insécurité combattre la recrudescence de l'insécurité en Haïti, notamment dans Port-au-Prince. À travers des séances de travail avec le Ministère de la justice et de la sécurité publique, la commission «justice, droits humains et sécurité publique» à la chambre des députés envisage de dégager des pistes de solution face à l'ampleur des actes de banditisme, ces dernières semaines, tant au niveau de la capitale Port-au-Prince qu'au niveau des villes de province. «Si la police ne manifeste pas sa présence sur le terrain, il pourrait y avoir de graves problèmes d'insécurité pendant la période estivale», anticipe le président de ladite commission, Cyprien Price. La Police nationale annonce, pour bientôt, l'adoption de mesures, surtout en ce qui concerne la circulation des motocyclettes, généralement utilisées dans la perpétration des forfaits. Le 11 juillet au soir, une nouvelle personne, morte par balles, a été enregistrée après plus de 5 cas relevés le seul jour du 8 iuillet. La population attend de voir l'application de ces mesures, très souvent mises en œuvre ponctuellement et abandonnées un peu plus tard. Elle demande la présentation, devant la justice criminelle, des auteurs et complices des assassinats par balles, pour mettre fin définitivement à la rengaine «l'enquête se poursuit» dans la plupart des cas enregistrés. Le plus grand remède à l'insécurité passe par l'obtention de renseignements et d'informations, pour agir en prévention contre ce phénomène, soutient, pour sa part, Joseph Maxime Rony de la Plateforme des organisations haïtiennes de droits humains. Le regroupement d'organismes des forfaits perpétrés. de droits humains dénonce un manque de volonté

Plusieurs secteurs politiques et socioprofessionnels politique ainsi que du tâtonnement chez les plaident en faveur d'une action concertée, afin de autorités en place sur le problème de l'insécurité. Pierre Yves Elie, un employé de la Digicel, a été tué par balles après les attaques contre plusieurs entreprises privées à Port-au-Prince. «C'est un message criminel et malhonnête, lancé à des secteurs de la vie nationale pour n'investissent pas», considère Dr. Schiller Louidor, l'un des membres du directoire du parti politique Fanmi Lavalas. «Le phénomène d'insécurité a pris de l'ampleur dans les zones commerciales, comme Pétionville», constate-t-il, appelant tous les citoyens à collaborer avec la Police nationale d'Haïti. Il existe une corrélation entre l'instabilité politique, le banditisme, l'investissement économique création d'emplois, souligne, pour l'économiste Eddy Labossière. Au fur et à mesure l'insécurité augmente dans l'investissement et la création d'emplois baissent, signale Labossière. Dans ce contexte, l'économiste, interrogé par AlterPresse, exprime ses inquiétudes pour l'économie, qui est déjà dans une situation difficile. En moins d'une semaine, personnalités ont été assassinées dans la capitale, l'ancien directeur général des Nationales d'Haïti (2004-2011), le juriste Willems Édouard. Ce dernier était un spécialiste haïtien dans le domaine des droits d'auteurs et consultant au Bureau haïtien du droit d'auteur. Le nombre de cas d'assassinats par balles, de braquages à main armée, de vols et d'autres attaques de bandits diffère beaucoup, aujourd'hui, des statistiques officielles, selon lesquelles il y aurait une diminution

>> Une quarantaine de partis soumettent des rapports de dépenses au Conseil électoral

Une quarantaine de partis politiques ont soumis, au des subventions reçues pour les élections de 2015, Conseil électoral provisoire, des rapports de gestion informe le directeur de communication





Les rapports seront acheminés au Ministère de l'économie et des finances pour analyse. Les résultats de l'analyse détermineront s'ils peuvent, non, recevoir des subventions pour les prochaines élections. Il précise, toutefois, qu'il revient gouvernement d'octroyer des subventions. 70 partis politiques sont agréés pour participer aux élections pour le renouvellement du tiers du Sénat (10 sénateurs), selon un communique du Conseil électoral, en date du 6 juillet. Démarré le 15 juin, le processus d'inscription et de confirmation des partis politiques a pris fin le 28 juin. Les inscriptions en ligne des candidats au sénat, débutées le 7 juillet, s'achèveront le 16 juillet, moins de 3 mois avant le premier tour de la présidentielle et des législatives partielles du 9 octobre. Au Bureau départemental de l'Ouest, où se trouve la capitale Port-au-Prince, aucun candidat ne s'était encore

l'organisme électoral provisoire, Richardson Dumel. inscrit à la date du 13 juillet. A environ 3 mois de ces élections, aucune modification de calendrier électoral n'est envisagée, selon Dumel. parlementaires, opposés au pouvoir de transition en place, souhaitent la tenue d'une présidentielle en un seul tour et rejettent la prévision d'un second tour le 8 janvier 2017, tel que programmé Le Conseil électoral est «l'esclave de la loi et du décret électoral du 2 mars 2015» qu'il applique et qui détermine les actions de l'institution, argue le directeur de communication. Le décret électoral prévoit 2 tours pour la présidentielle. «Nous sommes à environ 90 jours pour la tenue du premier tour de la présidentielle du 9 octobre. Les dates n'ont pas été choisies au hasard. Il y'a des critères techniques, on ne peut pas les modifier», ajoute Dumel, tout en avançant que le calendrier électoral comporte des contraintes.

>> Nouvelle convocation en assemblée nationale autour du mandat de Privert

Le 14 juillet est la nouvelle date, annoncée pour la dispositions institutionnelles, qu'ils veulent inscrire poursuite de la séance en assemblée nationale du dans une «feuille de route» contraignante pour 28 juin, suspendue faute de quorum, selon la Jocelerme Privert. A leur avis, le mandat à attribuer convocation signée du président de la Chambre des au président provisoire ne devrait pas dépasser 120 députés, Cholzer Chancy, et du vice président du jours. sénat, Ronald Larêche. Après plusieurs heures de assister le président provisoire dans l'exécution de débats controversés, la séance du 28 juin n'avait cette «feuille de route». D'autres députés et pas permis de déterminer le sort du président sénateurs auraient donné leur accord sur le principe Jocelerme Privert, dont le mandat de 120 jours a pris de la continuité de Jocelerme Privert à la tête fin le 14 juin. Cependant, des couacs existeraient d'Haïti. Ils voudraient avoir la garantie que le encore sur la possibilité d'avoir séance le 14 juillet. président respectera la feuille de route, votée par le Certains parlementaires exigeraient

Une commission parlementaire certaines parlement.

>> Une université populaire d'été, à Montrouis, sur l'économie sociale et solidaire

Une université populaire d'été, sur l'économie de participants, dont des membres d'organisations sociale et solidaire. «L'économie sociale: enjeux et d'une réflexion sur une autre forme d'économie, capitalisme «qui au-delà du et du néocolonialisme», qui se tient à Montrouis (au nord de la capitale), du 10 au 21 juillet. Organisée depuis une évaluation des travaux réalisés, depuis 3 ans, en rapport à la lutte, menée par diverses problèmes organisations populaires, sur les socio-économiques, pour une société juste, dans le l'environnement. Une centaine de participantes et mouvement social depuis plus de 20 ans.

paysannes, populaires, de femmes et de radios défis pour le mouvement social»: tel est le thème communautaires prennent part à cet événement. Y seront abordés, entre autres, des thèmes relatifs au rôle des femmes et à la relation d'égalité entre les et les hommes dans les économiques. Parmi les entités organisatrices, 16 ans, l'université populaire d'été entend effectuer figurent la Plateforme haïtienne de plaidoyer pour développement alternatif, technologie et d'animation, la Platfòm pou yon altènativ jistis, Solidarite fanm avisyèn (Sofa) et Sosyete Animasyon ak Kominikasyon Sosyal. Elles respect de la dignité de la personne humaine et de font partie des institutions qui accompagnent le

A lire également:

- Insécurité: Deux nouveaux assassinats par balles, dont le juriste Willems Édouard (http://www.alterpresse.org/spip.php?article20368);
- Impunité et assassinat de Michel Stéphane Bruno et de Willems Édouard / Mise à mort de la fécondité des connaissances en Haïti (http://www.alterpresse.org/spip.php?article20384);
- Des institutions et personnalités, des écrivains sous le choc, après l'assassinat du juriste Willems Edouard (http://www.alterpresse.org/spip.php?article20374 et http://www.alterpresse.org/spip.php? article20376);
- Des élections en Haïti sans l'appui de l'Oncle Sam, une bonne chose, estime le diplomate Pierre Cajuste (http://www.alterpresse.org/spip.php?article20371);
- Élections: «Nous avons le droit de ne pas soutenir ce avec quoi on n'est pas d'accord», déclare Peter Mulrean (http://www.alterpresse.org/spip.php?article20358).



